

Définitions

LA TAQUINERIE

La taquinerie se produit au sein d'une relation positive où règne un esprit de camaraderie. Les parties impliquées s'amuse sans méchanceté. Il n'y a pas d'intention de causer de tort. La taquinerie exprime l'intimité et l'affection que chacun se porte.

LE CONFLIT

On le définit comme « une opposition entre deux parties de pouvoir égal ». De manière générale, les conflits peuvent être constructifs et sains lorsqu'ils sont bien gérés.¹

L'INTIMIDATION

Il y a intimidation quand un geste ou une absence de geste ou d'action à caractère singulier ou répétitif et généralement délibéré, se produit de façon directe ou indirecte dans un rapport de force, de pouvoir ou de contrôle entre individus, et que cela est fait dans l'intention de nuire ou de faire du mal à un ou à plusieurs aînés.²

LA MALTRAITANCE

Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez la personne aînée.³

1. L'Intimidation Pique.

2. Beaulieu, Bédard et Leboeuf, 2016, p.52-53.

3. Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées, 2^e édition, 2016.

Les questions à se poser

	TAQUINERIE	CONFLIT	INTIMIDATION	MALTRAITANCE
Est-ce réciproque?	P	O	P	N
Y a-t-il répétition ?	P	—	P	P
Est-ce intentionnel?	O	N	O*	P**
Y a-t-il un rapport de force ?	N	O	O	—
Y a-t-il une relation de confiance ?	O	P	P	O
Est-ce amusant?	O	N	N	N
Est-ce à prendre au sérieux?	N	P	O	O
Observe-t-on un changement de comportement ?	N	P	P	P

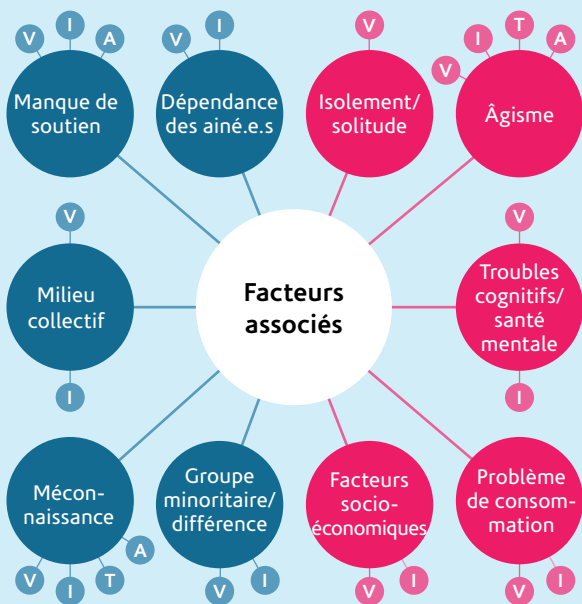
LÉGENDE : O = Oui | N = Non | P = Possiblement | — = absence de positionnement

* Ne s'applique pas lorsque les personnes souffrent de troubles cognitifs ou de problème de santé mentale.

** Ce n'est pas intentionnel lorsque l'on parle de négligence.

Facteurs associés

Les facteurs associés caractérisent le contexte particulier des situations d'intimidation des aîné.e.s. Ils ont une influence sur différents acteurs/trices : la victime, l'intimidateur/trice, les témoins, les intervenant.e.s et les différents acteurs/trices des milieux communautaire et institutionnel.



LÉGENDE : ● Résultat du sondage Portrait de l'intimidation chez les aîné.e.s

● Facteurs identifiés lors de nos recherches

V Lié à la personne intimidée

I Lié à l'intimidateur/trice

T Lié aux témoins

A Lié aux intervenant.e.s

et acteurs/trices des milieux communautaire et institutionnel

N.B. Les résultats proviennent d'un questionnaire distribué à 110 participant.e.s (intervenant.e.s, acteurs/trices du milieu communautaires, professionnel.le.s, etc.) et des rencontres aîné.e.s qui ont permis de rejoindre 101 aîné.e.s issus de différents milieux.

Les différents types d'intimidation

On compte quatre types d'intimidation¹:

- 1. Intimidation verbale**
Insulter, menacer, se moquer, exprimer des commentaires âgistes, etc.
- 2. Intimidation physique**
Frapper, bousculer, contraindre, etc.
- 3. Intimidation sociale**
Exclure une personne, propager des rumeurs, humilier, isoler, etc.
- 4. Intimidation matérielle**
Dégrader, s'approprier le bien d'autrui, etc.

TYPES D'INTIMIDATION DU PLUS FRÉQUENT AU MOINS FRÉQUENT

Classification des aîné.e.s		Classification des intervenant.e.s, professionnel.le.s, acteurs/trices du milieu communautaire, etc.
Verbale	1	Verbale
Physique	2	Sociale
Sociale	3	Matérielle
Matérielle	4	Physique

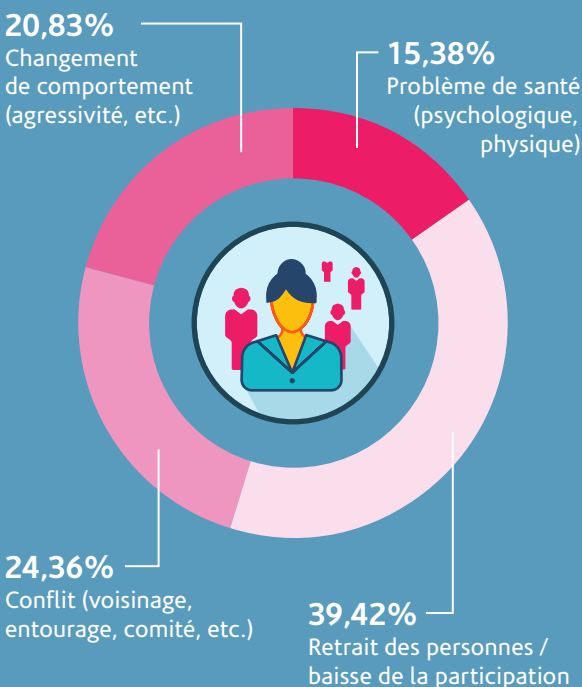
NB : Les actes d'intimidation ne sont pas toujours visibles, ils peuvent s'exprimer de manière sournoise et sont d'autant plus difficiles à discerner.

1. Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018.

Les indices révélateurs

Certains indices peuvent révéler des situations d'intimidation. Or, la présence de ces indices n'est pas suffisante pour certifier qu'il y a une situation d'intimidation. Une évaluation de la situation est par conséquent nécessaire.

INDICES RÉVÉLATEURS LES PLUS CONSTATÉS¹

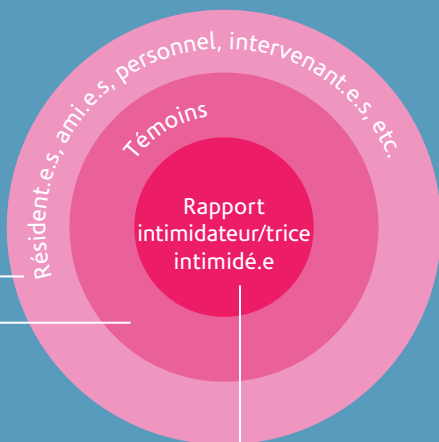


1. Données issues du Portrait sur l'intimidation des aîné.e.s réalisé par le Chantier Intimidation.

Les conséquences de l'intimidation des aîné.e.s

L'intimidation des aîné.e.s est un phénomène grave. Elle peut avoir des conséquences sur la santé physique et mentale. Contrairement à l'idée largement répandue, les conséquences de l'intimidation ne se réduisent pas aux effets sur les personnes intimidées. Les conséquences se font sentir au-delà du rapport intimidateur/trice-intimidé.e et affectent tout le milieu de vie.

Les résidents ne veulent plus participer aux activités en raison du climat d'incivilité qui règne dans les salles communes, sentiment d'impuissance chez les intervenant.e.s et le personnel, épuisement professionnel, etc.



Peur, anxiété, sentiment de culpabilité, baisse de la participation aux activités, etc.

Intimidateur/trice : détresse, solitude, etc.

Victime : peur, anxiété, perte de mémoire, idéations suicidaires, etc.

N.B. Un geste inoffensif *a priori* peut avoir des conséquences sérieuses pour la victime.